

Communiqué de presse

## **Fondation de constructionromande à Tolochenaz**

**Tolochenaz, 14 décembre 2016 – L’assemblée constitutive de l’association constructionromande s’est déroulée mardi soir à Tolochenaz (VD), en présence des représentants des associations romandes de la construction.**

Mardi, les organisations professionnelles de l’industrie romande de la construction se sont réunies pour fonder officiellement constructionromande. Affiliée à constructionsuisse, cette nouvelle association a pour objectif de défendre la sensibilité romande au sein de la faïtière et de renforcer le lobby de de la construction à Berne, auprès des parlementaires romands. Elle fédère d’ores et déjà une dizaine d’associations faïtières interprofessionnelles cantonales du gros œuvre, du second œuvre et de la construction métallique, ainsi que des associations romandes de branches et des conférences cantonales de la construction.

Lors de l’assemblée constitutive, l’entrepreneur vaudois André Buache, également président de la Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture (FREPP) et membre d’honneur de la Fédération vaudoise des entrepreneurs, a été désigné au poste de président. La vice-présidence a pour sa part été attribuée à l’entrepreneur valaisan Alain Métrailler qui occupe aussi les présidences de constructionvalais et de l’Association valaisanne des entrepreneurs (AVE). Enfin, Nicolas Rufener, secrétaire général de la Fédération genevoise des métiers du bâtiment (FMB), assumera la direction.

constructionromande a déjà été présentée aux parlementaires romands le 27 septembre dernier, à Berne, lors de la précédente session parlementaire. A cette occasion, l’association avait distribué aux élus un dossier de plus de quarante propositions politiques concrètes sur des sujets tels que l’aménagement du territoire ou le travail au noir.

**Pour tout contact :**

Nicolas Rufener, directeur, 022 339 90 00, 078 754 48 57 et [rufener@fmb-ge.ch](mailto:rufener@fmb-ge.ch).